



## LICENCE PROFESSIONNELLE

CONTRÔLE ET EXPERTISE DU BÂTIMENT

WWW.IUT-NIMES.FR

### RECRUTEMENT

#### NIVEAU : BAC +2

##### • BTS

- Bâtiment,
- Etude et économie de la construction,
- Enveloppe du bâtiment,
- Electrotechnique,
- Fluides, énergies, domotique,

##### • DUT

- Génie Civil
- Génie Thermique et Energie,
- Génie Electrique et Informatique Industrielle,
- Hygiène, Sécurité, Environnement

##### • L2 Sciences

#### MODALITÉS D'ADMISSION Sur dossier et entretien

#### FORMATION CONTINUE :

L'ensemble des formations est accessible en formation continue, (*salarié, individuel ou demandeur d'emploi*), sous réserve de validation des prérequis demandés.

L'accès peut se faire également dans le cadre de la Validation des Acquis et de l'Expérience, (*VAE, VAP, ou VES*).

BAC+3  
NIVEAU II

# LP CEB

## MÉTIERS DU BTP : BÂTIMENT ET CONSTRUCTION

PARCOURS : CONTRÔLE ET EXPERTISE DU BÂTIMENT

*Uniquement en alternance :  
contrat d'apprentissage  
et de professionnalisation*



accessible par la voie  
de **l'apprentissage**

### OBJECTIFS

Cette licence professionnelle a pour objectif de former des techniciens :

- de l'expertise dommage des bâtiments,
- du contrôle technique des constructions,
- de bureau d'études bâtiment d'Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage (AMO).

### COMPÉTENCES VISÉES



**A l'issue de la formation, le diplômé sera capable de :**

- **Connaître et maîtriser** les techniques employées dans le bâtiment pour analyser les dégâts engendrés par des malfaçons et/ou des sinistres d'origine humaine ou naturelle, proposer des solutions,
- **Connaître** les lois et réglementations liées à la construction de bâtiments pour situer chaque situation dans un cadre juridique,
- **Maîtriser** les outils de communication écrite et orale en vue de présentations de rapports d'expertise,
- **Programmer** et organiser des procédures d'intervention sur site ou sur chantier.

### ORGANISATION DE LA FORMATION

**Date de début :** Mi-septembre.

**Durée :** 1 an.

**Volume horaire :** 500h.

**Volume horaire des projets tutorés :** 150h.

**Organisation de l'alternance :** 31 à 33 semaines en entreprise, 19 semaines d'enseignement.

**Mode de contrôle des connaissances :** Contrôle continu.

## UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

La formation est organisée par unités d'enseignement (UE).

<b>UE1</b>	<b>COMMUNICATION ET LANGAGES</b>	90H - 7 ECTS
Français	Communication écrite	
Anglais	Gestion de conflit	
<b>UE2</b>	<b>SCIENCES, SCIENCES HUMAINES, DROIT</b>	150H - 10 ECTS
Outils mathématiques	Modélisation	
Organisation judiciaire	Gestion financière	
Expertise juridique	Pléiades 1	
Réglementation incendie	IRD	
Réglementation acoustique	Expertise Fréquence	
Diagnostic immobilier		
<b>UE3</b>	<b>TECHNOLOGIE</b>	260H - 17 ECTS
Mécanique des structures (RàN)	Contrôles Réglementaires	
Technologie Béton Armé	Prédimensionnement structures	
Géotechnique	Expertise Immobilière	
Réglementation HAND	Structures Bois et Métal	
Systèmes et régulations (RàN)	Parasismique	
Electricité	Expertise dommage	
Conception AQC	Essais sur matériaux	
Machines thermiques	Installations Equipements Techniques	
Thermographie	Essais Béton Armé	
RT2012	Comportement au feu	
Perméabilité à l'air		
<b>UE4</b>	<b>PROJETS</b>	150H - 11 ECTS
Présentation Entreprise	Evolution d'activité	
Projet d'AMO	Projet d'entreprise	
<b>UE5</b>	<b>PÉRIODES EN ENTREPRISE</b>	15 ECTS
Missions d'entreprise		

## INSERTION PROFESSIONNELLE

- **Cabinet d'expertise,**
- **Bureau de contrôle** : technique des constructions,
- **Bureau d'études du Bâtiment** : Assistance à la Maîtrise d'ouvrage.

## LES PLUS

- **La formation se déroule en centre sur le site de l'IUT de Nîmes** (1j/semaine en moyenne) **et sur le Lycée de La Salle d'Alès** (4j/semaine en moyenne), profitant ainsi des moyens techniques des 2 établissements,
- **Le Lycée de La Salle met à disposition une salle dédiée à la formation** et des studios-étudiants payables à la semaine occupée.

## CANDIDATURE

En mars sur le site :  
ecandidat.umontpellier.fr

**Pour plus d'informations, consultez IUT-NIMES.FR**

Pour vous aider dans vos démarches administratives, contactez :

## FORMATION CONTINUE, VAE – VAP – VES

**Service Formation Continue de l'Université de Montpellier**

Bureaux de Nîmes  
8 rue Jules Raimu  
30907 Nîmes cedex 2  
Tél : +33 (0)4 66 64 95 62  
sfc-nimes@umontpellier.fr

## CONTRAT D'APPRENTISSAGE

**CFA Régional de l'Enseignement Supérieur en Languedoc Roussillon (CFA ENSUP LR)**

Bureaux de Nîmes  
8 rue Jules Raimu  
30907 Nîmes cedex 2  
Tél : +33 (0)4 66 62 85 90/92  
cfa-ensuplr@umontpellier.fr  
Consultez ensuplr.fr



**DÉPARTEMENT GÉNIE CIVIL - CONSTRUCTION DURABLE**

+33 (0)4 66 62 85 16  
iutn-lp-ceb@umontpellier.fr

8 rue Jules Raimu,  
30907 Nîmes Cedex 2

[WWW.IUT-NIMES.FR](http://WWW.IUT-NIMES.FR)

UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER



SERVICE FORMATION CONTINUE  
UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER